

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Financières et Comptabilité

Mémoire de Fin de Cycle

En vue de l'obtention du diplôme

MASTER en Sciences Financières et Comptabilité

Option : « Comptabilité et Audit »

Thème

***Évaluation et choix d'un projet d'investissement
- Cas de la COGB -LABELLE -***

Préparé par :
M^{lle} HASSAINI Thinhinane
M^{lle} HAMDI Salma

Dirigé par :
Dr. SEBTI Raja

Membres de Jury :

Président : Mme. MEKLAT

Examineur : Mme. BELHOUCINE

Rapporteur : Dr. SEBTI Raja

Année universitaire : 2024/2025

Remerciement

En premier lieu, je remercie le bon dieu « Allah » pour m'avoir accordé la santé, la paix, Le courage et la patience d'accomplir ce travail.

Nous remercions infiniment Mme SEBTI Raja pour ses précieux conseils et pour son entière disponibilité durant la préparation de ce mémoire, qui nous a accordé l'assurance de suivre notre travail avec bienveillance.

Sans les oubliés, on remercie chaleureusement Mr MEBARKI Smail et le personnel de l'entreprise « CO.G. B Labelle » de Bejaia qui ont accepté de répondre à nos questions, pour leur collaboration soigneuse.

On remercie également les membres de jury, d'avoir accepté d'évaluer ce travail et dont les remarques vont surement permettre de consolider ce travail.

Enfin, On tient à remercier toutes nos familles pour leur soutien et leur patience, ainsi que tous ceux et toutes celles qui nous ont apporté leur encouragement tout au long de ce travail.

Dédicace

Je remercie le bon DIEU qui m'a dirigée dans ce modeste travail et m'a donné la patience de continuer et de le finir. je dédie ce travail à :

Mes parents, pour leur soutien, amour et encouragement :

Mes très chers frères : Lounis et Amer

Mes très chères sœurs : Nassima et Amel

Mon fiancé : Adel

Mon binôme : Tinhinane

A tous mes amis sans oublier tous les professeurs de la faculté SEGC de l'université de Bejaïa.

HAMDI Salma

Je remercie le bon DIEU qui m'a dirigée dans ce modeste travail et m'a donné la patience de continuer et de le finir. je dédie ce travail à :

Mes parents, pour leur soutien, amour et encouragement :

Mes très chers frères : Nassim et Abderrahmane

Mon mari : lamine

Mon binôme : Salma

A tous mes amis sans oublier tous les professeurs de la faculté SEGC de l'université de Bejaïa.

HASSAINI Tinhinane

Liste des abréviations

Abréviation	Signification
CF	Cash-flow
VR	Valeur résiduelle
BFR	Besoin en fond de roulement
AN	annuité
TCR	Tableau des comptes de résultat
VRI	Valeur résiduelle des investissement
ΔBFR	Variation besoin en fond de roulement
TRM	Taux de rentabilité moyen
DRS	Délai de récupération simple
BT	Bénéfice net comptable généré à la période T
n	Durée du projet
I_0	Investissement initial
VAN	Valeur actuelle nette
TRI	Taux rentabilité interne
IP	L'indice de profitabilité
DRA	Délai de récupération actualisé
i	Taux d'actualisation
t	Ordre d'années
VA	Valeur ajoutée
EBE	Excédent brut d'exploitation
VNC	Valeur nette comptable
IBS	Impôts sur le bénéfice des sociétés
FNT	Flux net de trésorerie
DA	Dotation aux amortissement
CAF	Capacité d'autofinancement
CA	Chiffre d'affaire

Liste des tableaux

N°	Tableaux	Pages
01	Elaboration de l'échéancier des investissements	22
02	Elaboration de l'échéancier d'amortissement	22
03	Tableau de compte de résultat prévisionnel	23
04	Elaboration d'un plan de financement	24
05	Estimation des cash-flows du projet	24
06	La variation de BFR	25
07	Estimation des cash-flows actualisés	25
08	estimation des cash-flows actualisés (la suite)	26
09	Récapitulation des paramètres de choix de l'investissement	29

Sommaire

Introduction générale.....	1
 Chapitre 01 : Généralités et concepts de base sur les investissements	
Section 01 : Les concepts fondamentaux de l'investissement	3
Section 02 : La décision d'investissement et les risques d'investissement.....	5
Section 03 : Les sources de financement des investissements	7
 Chapitre 02 : Méthode et outils d'évaluation d'un projet d'investissement	
Section 1 : l'étude techno-économique.....	9
Section02 : évaluation d'un projet d'investissement	10
Section 03 : critères d'évaluation d'un projet d'investissement	12
 Chapitre 03 : Etude de cas au sein de l'entreprise CO.G. B Labelle	
Section01 : Présentation de l'organisme d'accueil LABELLE	16
Section 02 : Evaluation d'un projet d'investissement	21
 Conclusion générale.....	30
 Bibliographie	
 Annexes	

Introduction générale

Une entreprise est un projet économie, qui cherche à travers son processus de développement la réalisation de richesse et maximisation des profits quel que soit son secteur d'activité (agricole, industriel , ou prestation de service) .cette dernière évolue dans un mode complexe et de plus en plus concurrentiel, l'environnement d'aujourd'hui est caractérisé par la mondialisation des marchés , la diversification des agents économiques , l'augmentation concurrentielle des opportunités et la multiplication des risques que l'entreprise doit suivre avec un taux équivalent ;

Conscience de l'importance d'assurer son développement, l'entreprise est appelée à accroître le niveau requis par son environnement, c'est-à-dire être capable à innover et diversifier ses activités. Pour atteindre cela, l'entreprise est dans l'obligation d'investir.

Investir est une démarche qui implique des risques. Alors, avant de prendre toute décision d'investissement, il est important d'élaborer des procédures d'évaluation des projets dans le but de faire face à ses éventuels imprévus et surtout d'éviter les risques d'erreurs sont souvent très coûteux pour l'entreprise.

Par ailleurs, on peut considérer la décision d'investissement comme l'une des décisions les plus importantes que pourrait prendre tout opérateur économique. Ainsi, la complexité de la décision d'investissement pousse l'entreprise à mieux évaluer la rentabilité du projet et cela dans le but d'atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé.

De ce fait, les méthodes d'évaluation surtout les critères permettent de mieux comprendre comment un projet d'investissement est rentable ou non, La rentabilité est un facteur commun de toutes les activités de production qui mesure le revenu et les ressources employés pour l'obtenir. A ce titre L'intérêt d'analyser et d'étudier la procédure et la démarche à suivre dans une évaluation des projets, nous amène à bâtir notre travail autour d'une problématique suivante que nous posons : **Comment l'entreprise CO.G. B Labelle évalue –t-elle la rentabilité d'un projet d'investissement ?**

Pour apporter des éléments de réponse à cette question centrale, nous avons articulé notre travail autour des questions secondaires suivantes :

- _ Quels sont les critères d'évaluation qu'utilise l'entreprise CO.G. B Labelle ?
- _ Est ce que le projet envisagé par l'entreprise CO.G. B Labelle est rentable ?

Pour être à la mesure de répondre à ces questions, nous nous basons sur les hypothèses suivantes :

- La prise de décision d'investissement dans un projet est fondée sur le calcul de la VAN
- Une entreprise assez importante comme CO.G. B Labelle va dégager une valeur assez importante ?

Méthodologie de la recherche :

Tout au long de notre travail nous allons opter pour une structure descriptive par une recherche bibliographique (des ouvrages, des mémoires de fin de cycle, des sites web ainsi que des documents de stage) ; et analytique par un stage pratique.

Pour cela, nous avons réparti notre travail en trois chapitres principaux :

L'objet de notre premier chapitre consiste à présenter certains concepts de base sur les investissements et les sources de financement sollicités par les entreprises.

Le deuxième chapitre portera sur les méthodes et les outils d'évaluation d'un projet d'investissement.

Quant au dernier chapitre, il portera sur l'étude de l'organisme d'accueil LABELLE et on va introduire l'entreprise Labelle et évaluer le projet de Labelle, en utilisant les critères d'évaluation d'investissement.

Chapitre 01 :
Généralités et concepts de base
sur les investissements

Introduction

La décision d'investir est parmi les décisions les plus importantes de la firme. Elle détermine non seulement sa rentabilité mais aussi sa classe de risque. Pour le financer, les décisions d'investissements et de financement nécessitent le recours à des comparaisons de flux monétaires en raison de leur divergence dans le temps.

En effet, la décision d'investir dans quelconque projet se base principalement sur l'évaluation de son intérêt économique et par conséquent, le calcul de sa rentabilité.

Dans ce chapitre, réparti en trois (03) sections nous allons présenter quelques concepts et généralités sur les investissements. La première section portera sur toutes les notions liées à l'investissement, la deuxième traitera les notions liées à la décision d'investissement et enfin la troisième qui s'intéressera aux sources de financements.

Section 01 : Les concepts fondamentaux de l'investissement

Dans cette section, nous allons définir l'investissement selon les différentes approches ainsi que les différentes formes qu'il peut prendre.

1.1 Définition de l'investissement

« L'investissement consiste à immobiliser des capitaux c'est : -à-dire à engager une dépense immédiate, dans le but d'en retirer un gain sur plusieurs périodes successives. Cette dépense peut être engagée par l'entreprise pour différentes raisons : lancer des nouveaux produits ; augmenter la capacité de production, améliorer la qualité des produits et services, réduire les coûts de production ».

1.1.1 Plan comptable

Selon l'approche comptable , un investissement est une acquisition de biens ou services non consommés au cours d'un exercice .Cette définition vise aussi bien les biens matériels comme les constructions ,terrains ,équipements , que les biens immatériels comme les brevets ou les fonds de commerce .Elle englobe également les services tels que les programmes de recherche et développement , ou encore les investissements commerciaux tels que les campagnes de publicité et la constitution d'une force de vente ,dont les effets ont une portée de longue durée .

Chapitre 01 Généralités et concepts de base sur les investissements

1.1.2 Plan Economique

En économie, un investissement est une dépense immédiate destinée à augmenter à long terme la richesse de celui qui l'engage. Dans une entreprise, un investissement sert à augmenter la productivité (investir dans des machines supplémentaires ou des machines plus efficaces), et à gagner du temps notamment (investir dans un logiciel d'automatisation des tâches)

1.1.3 Plan Financier

C'est la moins restrictive, « c'est un ensemble de dépenses générant sur une longue période des revenus tels que les remboursements de la dépense initiale sont assurés. »

1.2 Les typologies des investissements :

Sans citer toutes les classifications, il apparaît étonnant utile de donner les différentes modes de classement comptable

1. 2.1 Selon leur nature

Les investissements par nature permettent d'établir un classement, qui se rapproche du classement comptable. Selon le critère par nature ; on peut distinguer trois types d'investissement corporelle, Incorporelle et financier.

1.2.2 Selon leurs objectifs

Cette classification permet de distinguer plusieurs types :

Investissement de renouvellement, de productivité et d'innovation ou d'expansion

1.3 Les caractéristiques d'un projet d'investissement :

Quel que soit sa nature, le projet d'investissement est caractérisé par quatre caractéristiques principales :

1.3.1 Le capital investi

Représente les dépenses d'investissement que l'entreprise doit supporter pour réaliser son projet, autrement dit : « le capital investi ou le montant de l'investissement (**I0**) regroupe toute la dépense engagée est dans la réalisation du projet jusqu'à sa mise en œuvre », ce dernier est mesuré par les dépenses d'acquisition qui sont liés aux besoins de financement en fond de roulement de l'augmentation des stocks et des crédits à la clientèle. (CYRIELLE, 2009, p. 31)

Chapitre 01 Généralités et concepts de base sur les investissements

1.3.2 La durée de vie du projet

En concernant la durée de vie d'un investissement est la période pendant laquelle les activités du projet seront mises en œuvre ;

1.3.3 Les recettes nettes (cash-flow)

Parfois, Elle se calculent annuellement, représentent la différence entre les produits annuels encaissables et les charges annuelles seront décaissées pour ce projet, qui interviennent durant l'exploitation de l'investissement.

$$\text{Cash-flow (CF)} = \text{recettes générales} - \text{dépenses générales}$$

1.3.4 La valeur résiduelle (VR) :

A la fin de la durée d'utilité du bien, l'entité obtient sa valeur probablement restante après son amortissement ;

« La valeur résiduelle, est la valeur marchandes de l'investissement après son utilisation ;

La valeur résiduelle peut être nulle ou même négative (frais de démontage) ; elle varie tout au long de la durée de vie de l'investissement ». (CONSO & HEMICI, p. 386)

Section 02 : La décision d'investissement et les risques d'investissement

La décision d'investissement est sans doute la décision la plus importante prise par l'entreprise. C'est une décision financière dans la mesure où la réalisation d'investissement implique son financement, et par conséquent une mobilisation des fonds. Une mauvaise orientation peut condamner la survie de la société. Des outils d'aide à la décision basés sur l'application de techniques quantitatives sont proposés afin de permettre une meilleure évaluation de la décision d'investissement.

2.1 La décision d'investissement

2.1.1 Définition

La décision d'investissement est la décision centrale de la politique de développement de l'entreprise, celle qui détermine les chances de gain et les risque les plus graves. Il s'agit d'une décision financière car elle repose sur l'immobilisation des capitaux (DJEDDI & CHALLIL, 2015, p. 13)

2.2 Les caractéristiques de la décision d'investissement :

2.2.1 Une décision stratégique

C'est la décision la plus importante, car elle détermine l'avenir et la pérennité de l'entreprise. Avant d'étudier le choix d'investissement, une réflexion sur la pertinence des stratégies s'impose.

2.2.2 Une décision impliquant tous les services de l'entreprise

Elle concerne le sommet stratégique, les services fonctionnels et opérationnels. Direction générale (arbitrages, décision). (HUTIN, toute la finance d'entreprise en pratique, 2003, p. 295)

2.2.3 Une décision indispensable

L'entreprise doit investir pour rester compétitive et maintenir sa position sur le marché, face à la concurrence.

2.2.4 Une décision qui modifie l'équilibre financier de l'entreprise

On peut voir l'impact de la décision d'investissement sur :

- Les fonds de roulements
- les charges et produits prévisionnels donc le résultat
- La trésorerie : évaluer éventuellement le risque de crise
- L'évolution en fonction de l'activité donc du chiffre d'affaire

2.2.5 Une décision sous contrainte financière

« L'investissement doit être couvert par des capitaux stables dont le montant et le coût doivent être préalablement appréciés par la direction financière.

2.4 Les étapes de la mise en œuvre d'un projet d'investissement

Les étapes de la mise en œuvre d'un projet d'investissement couvrent tout le processus qui va du lancement de l'idée du projet jusqu'à son exécution,

Chapitre 01 Généralités et concepts de base sur les investissements

Ces étapes sont aux nombres de six (06) :

La phase d'identification, de préparation, d'évaluation, de décision, d'exécution et finalement la phase de contrôle.

2.5 Définition du risque

Selon F.H. Knight, le risque est défini comme une situation dans laquelle une distribution de probabilité peut être affecté à différents événements futurs, le futur étant probabilité.

Ces risques concernent les risques liés au financement mais dont l'origine peut provenir d'une insuffisance de fonds propres susceptible d'entraîner une mise en liquidation, ou au contraire d'une absence de dividende qui empêchera une augmentation du capital. (PILVERDIER-Latrete, 2002, p. 307)

Section 03 : Les sources de financement des investissements

Une fois le choix du projet d'investissement est effectué, il reste bien souvent à l'entreprise de déterminer le mode de financement convenu.

Donc, l'investisseur se trouve dans une multitude des sources de financement dont il doit choisir la moins couteuse pour faire face à des difficultés financières, ce dernier a un impact direct sur la rentabilité de l'investissement.

Généralement, les sources de financement sont classées à trios modalités :

3.1. Le financement par fonds propres :

Le financement par fonds propres s'agissant, pour l'entreprise de l'apport des associés augmenté des bénéfices en réserves, leur variation provient de deux sources, soit par l'affectation annuelle des résultats ou exceptionnellement par l'opération d'augmentation ou de réduction du capital social.

On distingue 03 moyens de financement par fonds propres : l'autofinancement, la cession d'élément d'actif et l'augmentation de capital.

3.2. Le financement par quasi-fonds propres :

Le financement par quasi-fonds propres sont des sources de financement dites hybrides. Elles présentent, à la fois, les caractéristiques des fonds propres et des dettes, ils ont une interface entre les actions et les obligations. On en trouve les prêts participatifs, les titres participatifs, les titres subordonnés et les comptes courant d'associés

3.3 Le financement par endettement

Cette source de financement peut être scindée en trois catégories : les emprunts auprès des établissements de crédit, les emprunts obligataires et le crédit-bail.

Conclusion :

Tout au long de ce chapitre, nous avons confirmé que : l'investissement est l'acte par lequel une entreprise dépense l'argent pour en gagner plus. Au contraire d'une charge qui est la résultante de l'exploitation, donc l'investissement est un engagement de l'entreprise et de ses actionnaires.

La prise de décision est la plus difficile mais il est essentiel dans tout projet d'investissement, ces décisions sont considérées comme le fondement du succès et de la croissance de l'entreprise.

En effet, l'entreprise a plusieurs alternatives pour le financement de ses investissements. L'opération de financement lui fait encourir des risques importants qui peuvent mettre sa stabilité financière en danger, donc elle doit être prudente dans le choix du mode de financement.

Chapitre 02 :
Méthode et outils d'évaluation
d'un projet d'investissement

Introduction :

L'étude techno économique est une phase cruciale dans la mise en place d'un projet d'investissement. Elle permet de définir la nature du projet, d'analyser les besoins du marché, d'identifier les stratégies marketing les plus adaptées, et de choisir la technologie appropriée. Elle comprend également une évaluation prospective de la qualité des produits, en tenant compte des réglementations et norme en vigueur.

Cette analyse vise à estimer les coûts et les dépenses nécessaires tout en assurant la fiabilité des prévisions financières. Une fois l'étude achevée, l'entreprise disposera d'un cadre économique claire pour concrétiser son projet, garantissant ainsi sa viabilité et sa pérennité à long terme.

Dans ce chapitre, réparti en trois (3) section, la première (1) section expliquera les étapes clés de l'étude techno économique, la deuxième (2) section abordera l'évaluation financière et économique d'un projet d'investissement pour analyser la rentabilité et la viabilité du projet et la troisième section (3) discutera des critères permettant d'évaluer un projet d'investissement.

Section 1 : l'étude techno-économique

Cette étude est l'un des outils nécessaires à l'évaluation des projets d'investissement, et elle doit couvrir tous les aspects liés au marché, au commerce, au marketing et au données techniques.

1.1 Identification du projet

L'identification d'un projet d'investissement repose sur l'analyse de sa finalité (création, renouvellement ou extension) et de la nature des investissements concerné, ensuite, il faut examiner ses relations potentielles avec d'autre projets qui peuvent être dépendants et complémentaires, indépendants ou mutuellement exclusifs. Une fois la cohérence du projet confirmée, l'évaluateur peut passer à une analyse approfondie de son positionnement sur le marché à travers une étude marketing et commerciale. (SADAOUI, 2003, p. 88)

1.2 L'étude marketing et commerciale

L'étude marketing et commerciale d'un projet d'investissement vise à comprendre le marché, analyser la demande et la concurrence, puis définir des stratégies commerciales

Chapitre 02 Méthode et outils d'évaluation d'un projet d'investissement

efficaces pour valoriser l'offre et maximiser les opportunités de succès. Elle permet à l'entreprise de se positionner de manière compétitive et d'adapter ses actions aux attentes du public ciblé.(JACQUES & LEVY, 2012)

1.3 Analyse technique du projet d'investissement

Pour évaluer un projet d'investissement, il est nécessaire de s'appuyer sur les données techniques fournies par des spécialistes. (LAZARY, 2007, p. 45)

Section02 : évaluation d'un projet d'investissement

une fois l'étude techno économique achevée, il est essentiel d'analyser la viabilité du projet en deux étapes : une évaluation financière suivie d'une évaluation économique. Cette approche permet à l'évaluateur d'apprécier la fiabilité du projet de manière optimale.

2.1 l'évaluation financière d'un projet d'investissement

L'évaluation financière d'un projet d'investissement consiste à analyser sa viabilité, sa rentabilité et son financement en tenant compte des contraintes et des études techniques et commerciales déjà réalisées. (HOUDAYER, 1999, p. 30)

2.1.1 Construction des échéanciers des flux de trésorerie

La détermination des flux de trésorerie suit un schéma découlant de la nature et de l'intervention chronologique des flux : (LAZARY, 2007, p. 68)

- Elaboration de l'échéancier des amortissements
- Détermination de la valeur résiduelle des investissements
- Détermination du besoin en fonds de roulement (BFR)
- Elaboration du tableau des comptes de résultat (TCR)

❖ Elaboration de l'échéancier des amortissements

Le calcul de la dotation aux amortissements est très important dans la détermination des flux de trésorerie.

❖ Détermination de la valeur résiduelle des investissements

Lorsqu'un investissement arrive à la fin de sa durée d'amortissement, il peut conserver une valeur résiduelle, c'est-à-dire un montant encore récupérable. Cette valeur se

Chapitre 02 Méthode et outils d'évaluation d'un projet d'investissement

calcule en soustrayant le total des amortissements appliqués du coût initial de l'immobilisation :

$$\text{VRI} = \text{total des immobilisation} - \text{total des amortissements}$$

Ce montant doit être pris en compte dans les flux de trésorerie de la dernière année du projet afin d'obtenir une vision plus précise de la rentabilité finale. En intégrant cette valeur résiduelle, l'analyse financière reflète mieux la réalité économique de l'investissement.

❖ Détermination du besoin en fonds de roulement (BFR)

Le besoin en fonds de roulement (BFR) correspond aux ressources financières indispensables pour couvrir les dépenses courantes d'une entreprise au démarrage, telles que l'achat de matières premières et le versement des salaires. Il est déterminé par le niveau d'activité et augmente en fonction du chiffre d'affaires.

Le BFR représente ainsi la partie de l'actif circulant qui ne peut être financée par les dettes à court terme, nécessitant des capitaux permanents pour assurer la stabilité et la pérennité de l'entreprise.

Sa formule de calcul est la suivante :

$$\text{BFR} = \text{stock} + \text{créance} - \text{dettes à court terme (hors dettes financières)}.$$

❖ Elaboration du tableau des comptes de résultat (TCR)

Chaque année, la capacité d'autofinancement d'un projet est évaluée à l'aide d'un tableau des comptes de résultat (TCR). Ce document permet de calculer la valeur ajoutée produite par l'entreprise ainsi que l'excédent brut d'exploitation.

Il regroupe des informations essentielles telles que le chiffre d'affaires prévisionnel, les coûts des matières premières, les frais généraux, les charges personnelles, les dotations aux amortissements et le taux d'imposition (IBS).

Chapitre 02 Méthode et outils d'évaluation d'un projet d'investissement

2.2 L'évaluation économique d'un projet d'investissement

L'évaluation économique d'un projet d'investissement consiste à sélectionner les projets les plus bénéfiques au développement économique en tenant compte de l'intérêt collectif.

2.2.1 les méthodes de l'évaluation économique :

On distingue deux méthodes de l'évaluation économique : méthode des prix de référence et méthode des effets.

➤ La méthode des effets :

Mesure l'impact du projet sur l'ensemble de l'économie et les parties prenantes en comparant la situation avec et sans le projet. (KOEHL, 2003, p. 99)

➤ La méthode des prix de référence

Il s'agit de remplacer les prix du marché par des valeurs économiques théoriques afin d'évaluer les coûts et bénéfices d'un projet sans les distorsions du marché.

Section 03 : critères d'évaluation d'un projet d'investissement

Cette section présente les critères permettant d'évaluer les projets d'investissement, qu'ils soient dans un contexte d'avenir certain et incertain. Leur sélection dépend des informations disponibles et vise à assurer une évaluation fiable du projet.

3.1 Les critères d'évaluation dans un avenir certain

Les critères d'évaluation dans un avenir certain sont des outils et méthodes utilisés pour analyser la rentabilité et la viabilité d'un projet d'investissement. Ils permettent aux entreprises de prendre des décisions éclairées en fonction d'indicateurs financiers fiables. (PILVERDIER-LATREYTE, 1999, p. 285)

3.1.1 Les critères fondés sur l'actualisation (méthode dynamique)

L'actualisation est une méthode permettant d'évaluer et de comparer des flux financiers qui se manifestent à des moments différents dans le temps, en les ramenant à leur valeur actuelle. Parmi ces critères, nous citerons : (BOUGHABA, 2005, p. 341)

- ❖ La valeur actuelle nette (VAN) ;

- ❖ Le taux de rentabilité interne (TRI) ;
- ❖ L'indice de profitabilité (IP) ;
- ❖ Le délai de récupération actualisé (DRA).

3.1.1.1 La valeur actuelle nette (VAN)

La valeur actuelle nette (VAN) représente la différence entre les gains futurs actualisés et les coûts d'un investissement. Elle permet de mesurer la rentabilité d'un projet en prenant en compte la valeur temporelle de l'argent. (KOEHL, 2003, p. 40)

La VAN se calcule comme suit :
$$VAN = \sum_1^n CF(1+i)^{-n} - I_0$$

- ✚ **VAN > 0** : le projet d'investissement est rentable.
- ✚ **VAN < 0** : le projet d'investissement n'est pas rentable (rejetée).
- ✚ **VAN = 0** : le taux d'actualisation est égal aux taux de rentabilité.

3.1.1.2 Le taux de rentabilité interne (TRI)

Le taux de rentabilité interne (TRI) est le taux auquel l'investissement compensé par les flux financiers générés par le projet. En d'autres termes, c'est le seuil où le projet commence à être rentable. (Babusiaux, 1990, p. 97)

Il est représenté par la formule suivante :
$$I_0 = \sum_1^n CF(1+i)^{-n}$$

3.1.1.3 L'indice de profitabilité (IP)

L'indice de profitabilité mesure l'efficacité d'un investissement en comparant la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus avec le montant investi. Il permet d'évaluer la rentabilité du capital engagé par une entreprise. (MANDOU, 2009, p. 37)

sa formule est la suivante :
$$IP = \frac{\sum_1^n CF(1+i)^{-n}}{I_0}$$

- ✚ **IP = 1** : la VAN est nulle, il y a une différence entre l'investissement et un placement financier au taux qui est égale au taux d'actualisation.
- ✚ **IP > 1** : la VAN est positive, le projet est rentable et génère de la valeur.
- ✚ **IP < 1** : la VAN est négative, le projet n'est pas rentable et entraîne une perte de valeur.

3.1.1.4 Le délai de récupération actualisé (DRA)

Cela correspond au temps nécessaire pour récupérer l'argent investi au départ, en tenant compte des prévisions de flux de trésorerie actualisées. (CHRISSOS & GILLET, 2008, p. 161)

$$\text{DRA} = \text{année de cumule inférieur} + \frac{\text{investissement initiale} - \text{cumule inférieur}}{\text{cumule supérieur} - \text{cumule inférieur}}$$

3.2 les critères d'évaluations dans un avenir incertain

Pour évaluer la rentabilité d'un investissement, il est essentiel d'identifier et de mesurer les incertitudes. Pour cela, différents critères permettent d'analyser les options possibles et de choisir la meilleure stratégie en fonction des risques et opportunités.

3.2.1 Critère de Laplace

Il consiste à calculer la moyenne des revenus possible pour chaque option et à choisir celle qui offre la moyenne la plus élevée. (LENDEREVIL & LINDON, 1990)

3.2.2 critères de Savage

Il vise à minimiser le regret, c'est-à-dire la différence entre le gain obtenu et le meilleur gain possible. On sélectionne donc l'option qui entraîne le plus faible regret maximal. (REVIET, 2003)

3.2.3 Critère de HURWITZ

Il prend en compte à la fois le pire et le meilleur scénario en calculant une moyenne pondérée. L'investissement retenu est celui qui maximise cette moyenne.

3.2.4 critères de MAXIMAX (maximum des maximum)

Il s'adresse aux décideurs optimistes qui recherchent le gain le plus élevé, sans se soucier des risques. On choisit donc l'option avec le meilleur résultat potentiel. (BARREAU & DELHAYE, 2003, p. 354)

3.2.5 critères de WALD (maximum des minimum)

Il c'est le critère de décideur prudent, il consiste à analyser le pire résultat possible pour chaque investissement et à choisir celui dont le pire scénario est le plus avantageux.

Conclusion :

En résumé, l'évaluation d'un projet d'investissement repose sur une approche structurée qui combine plusieurs éléments essentiels.

L'étude techno-économique permet d'analyser la faisabilité technique et les implications économique du projet. Ensuite, l'évaluation financière et économique aide à déterminer sa rentabilité et sa viabilité à long terme. Enfin, l'application des différents critères d'évaluation permet de prendre une décision éclairée en tenant compte des risques et des opportunités.

Cette démarche méthodique garantit une meilleure gestion des investissements et une optimisation des ressources pour atteindre les objectifs fixés

Chapitre 03 :
Etude de cas au sein de
l'entreprise CO.G. B Labelle

Introduction :

Nous allons spécialiser ce chapitre pour l'étude d'un projet d'investissement au sein de l'entreprise CO.G. BLabelle, afin de concrétiser notre étude sur le terrain, et mettre en application notre connaissance théorique.

A cet effet, on fait appel à des critères et des méthodes d'évaluation des projets, pour bien identifier la rentabilité du projet sur les résultats.

A travers cette étude, nous allons subdiviser ce chapitre en trois sections, la première section porte sur la présentation de l'organisme d'accueil de l'entreprise COG.B Labelle, la deuxième sera réservé à la présentation du projet d'investissement et la troisième sera consacré pour l'évaluation du projet d'investissement.

Section01 : Présentation de l'organisme d'accueil LABELLE

1.1 Historique et évolution de la CO.G. B LABELLE dans le temps

Les travaux de construction on débute au début du 20^{eme} siècle, ils sont effectués par la société industrielle de l'Afrique du Nord (SIAN), son rôle consistait en extraction de l'huile d'olive et fabrication de savon.

En 1940, la société a commencé par produire ses premiers savons et le raffinage premier qualité d'huile de colza et de tournesol, mais sa production a dû être arrêtée à cause de la 2^{eme} guère mondiale mais vite reprise après sa fin.

En 1953, l'entreprise s'est mise à la fabrication du savon de ménage « mon savon » quelques années plus tard, cette entreprise a fait l'objet d'une nationalisation et ce en 1968 et rattaché à la SNCG « société nationale des corps gras ».

L'année 1973 a vu la naissance de la SOGEDIA(société et gestion de développement des industries alimentaires), Puis elle a été transformée en 1982 ce qui a donné naissance à trois entreprises à savoir :

- ENCG (entreprise nationale des corps gras)
- ENJC (entreprise nationale des jus et des conserves)
- ENAS (entreprise nationale du sucre)

Chapitre 03 Etude de cas au sein de l'entreprise CO.G. B Labelle

En 1998, l'entreprise mère ENCG est devenue le groupe ENC composé de cinq filiales réparties sur le territoire national comme suit : Bejaia, Alger, Maghnia, Oran et Annaba.

La CO.G. B Bejaia est composée de deux unités de production et un seul siège social.

La COGB est entrée officiellement en partenariat avec l'entreprise « LABELLE », cette dernière est une SPA avec un capital de 1.000.000.000DA.

Le 14/05/2006 avec une répartition de capital comme suit : 70% pour la Belle et 30% pour le groupe ENCG.

Le capital social est partagé entre les actionnaires comme suit :

-SARL AGRO ALIMENTAIRE LABELLE : 700.000.000 représentants 70.000 action d'une valeur nominale de 10.000DA chacune.

-GROUPE ANGO : 300.000.000 représente 30.000 actions d'une valeur nominale de 10.000DA chacune.

a. -LE RESTE : est répartie en action de 10.000DA chacune d'elle est détenue par un actionnaire.

1.2 La zone géographique de la CO.G.B LABELLE :

La société CO.G. B LABELLE se situe au niveau de la wilaya de Bejaia, cette dernière est implantée près des quatre chemins de Bejaia, elle se trouve à proximité du port et la gare ferroviaire et de même tout près de la route national N°26 qui mène vers différentes destinations et seulement a quelques minutes de l'aéroport de Bejaia ce qui constitue son emplacement stratégique.

De ce fait, on trouve l'emplacement de ses différentes usines comme suit :

Usine principale : complexe Corps Gras LABELLE-Route des Apurés-BP 406-Bejaia.

Usine secondaire : Savonnerie des quatre chemins-BP 245-Bejaia.

1.3 Structure et activité de CO.G.B LABELLE :

1.3.1 Les activités de l'entreprise :

La société CO.G.B LABELLE est une grande société qui élargie et diversifie ses activités afin de faire face à l'évolution du marché et de répondre aux besoins de ces clients, Pour atteindre ses objectifs, la société s'est doté de plusieurs unités de production de différents produits qui se présente comme suit : -Fabrication de margarine de table, de feuilletage et pâtisserie.

- Fabrication de l'huile végétale.
- Fabrication des produits végétaux aromatisés
- Fabrication de savon de ménage et de toilette.
- Fabrication de graisse végétale à usage industriel de glycérine d'acide gras industriels et du savon industriel.

1.3.2: Potentiel et moyens de production de CO.G. B LABELLE

Potentiels de production

- Raffinage d'huile : 530 tonnes/j
- Production de savon de ménage : 150 tonnes/j
- Production savon toilette : 10 tonnes/j
- Production glycérine : 50 tonnes/j
- Production d'acides gras distillés : 20 tonnes/j
- Production margarine : 80 tonnes/j

Moyens de l'entreprise

- Nature des moyens :

Raffinerie, semoulerie, margarinerie, et hydrogénation.

- Origine des moyens : Europe, canada.

- Moyens humains :

L'effectif total de la COGB La Belle arrêté à fin exercice 2014 est de 535 agents répartis par catégorie comme suit :

- Cadre supérieurs : 7 agents
- Cadres : 51 agents
- Maitrise : 188 agents
- Exécution : 235 agents.

1.3.3 La structure de la CO.G. BLABELLE

La CO.G. B LABELLE est structuré comme suit :

A. La direction générale (DG) :

A sa tête, le directeur général qui gère l'entreprise, il a le pouvoir de décision, d'administrer l'entreprise, d'assigner des directives pour les différentes structures et faire une liaison entre les directions de l'entreprises.

B. Le département de production :

Avec un effectif qui travaille 24h/24h, partagé en quatre équipes de 8h/jours. Ce département est composé de quatre services :

-Service raffinage : sa mission est la transformation de l'huile brute alimentaire au conditionnement.

-Service conditionnement des huiles (CDH) : ce service est partagé en deux ateliers :

Atelier plastique, son rôle est la fabrication de bouteille en plastique.

Atelier conditionnement, son rôle est la mise en bouteille de l'huile pour commercialisation.

-Service savonnerie : son rôle est la fabrication du savon de ménage, savon de toilette ainsi que la glycérine pharmaceutique.

-Service margarine : sa mission est la production d'hydrogène d'huile hydrogène et la margarine.

C. Département technique :

Il a pour rôle la maintenance du matériel de production. Il est composé des services suivants :

-Service étude et méthodes : ce service est chargé de l'organisation du département technique de renouveler les équipements, de procéder aux différents études (investissements, projet...)

-Service électricité : son rôle est d'exécuter les plans d'action gérer le curatif rembobiner les moteurs électriques.

-Service mécanique : ce service est chargé de la maintenance mécanique. -Service utilité : il assure tous les besoins en matière d'énergie aux ateliers de production tels que la vapeur, l'eau adoucie, la diluée, l'air comprimé.

D. Département des ressources humaines :

Il s'occupe de la gestion du personnel, il est composé de sections suivantes :

-Section personnel : Cette section assure le pointage, les absences autorisées et irrégulières, elle gère aussi la carrière des travailleurs maladies et recrutements.

-Section paie : Elle s'occupe de la gestion des fiches de paie du mois.

-Section moyen généraux : La structure des moyens généraux est chargée des travaux suivants :

Réparation du matériel bureau.

Démarche auprès des assurances contre les incendies ou tous autres dégâts.

-Section social : Elle s'occupe de toutes les affaires sociales du personnel : les allocations familiales et la sécurité sociale.

E. Département sécurité :

Il s'occupe de la sécurité en matière de protection individuelle et collective et la sensibilisation sur les risques d'accident.

F. Département comptabilité et finance :

Ce département est chargé d'enregistrer, d'analyser et de contrôler toutes les opérations comptables réalisées par l'entreprise et de connaître les mouvements des stocks et les existants en magasin.

G. Département d'approvisionnement :

Il assure la prospection du marché et gère tous les achats du complexe en matière première et consommable. Emballages et pièces de rechange.

Son fonctionnement est assuré par un ensemble de personnes chargées de l'administrative.

H. Service laboratoire :

Chapitre 03 Etude de cas au sein de l'entreprise CO.G. B Labelle

Ce service chargé de contrôler et de gérer la qualité de tous les produits entrant dans le processus de production.

I. Direction commerciale :

Après le conditionnement des huiles et autres produits la direction commerciale intervient pour la commercialisation et la distribution des produits finis.

J. Service transport :

Il est composé d'un atelier de réparation, il assure l'acheminement des matières premières et consommables vers l'entreprise et assure la distribution des produits finis aux clients.

K. Contrôleur de gestion :

Qui a pour principale mission de veiller à l'élaboration au suivi de l'exécution des budgets de la société et la réalisation des situations, états et rapports statistiques de gestion.

Tous ces départements et services dépend d'une seule personne qu'est le directeur ²Général (DG) qui gère l'entreprise et prend les décisions stratégiques.

Section 02 : Evaluation d'un projet d'investissement

Cette section sera consacrée à l'évaluation du projet d'investissement réalisé par CO.G. B Labelle et l'étude de sa rentabilité.

2.1 Les caractéristiques du projet

2.1.1 La durée de vie :

La durée de vie de projet est estimée à la durée de l'amortissement de l'équipement industriel qui est de 10 ans.

2.1.2 La dépense initiale(I₀) :

Elle correspond au prix d'acquisition de la machine qu'il s'agit de :

Montant de la machine =11 592 120,15DA

Frais sur achat =196 835 ,80 DA

La dépense initiale I₀ =11 592 120,15 + 196 835,80 =11 788 955,95 DA

2.1.3 L'échéancier d'amortissement :

Nous allons établir un tableau d'amortissement de l'équipement industriel en question, suivant l'amortissement en mode linéaire dont la durée de vie est de 10 ans.

$$\text{Dotation aux amortissements} = I_0 / n$$

D'où :

n : nombre d'année

Début d'exploitation de l'équipement : janvier 2025

Dotation annuelle : $11\,788\,955,95 / 10 = 1\,178\,895,6$ DA

Dotation mensuelle : $1\,178\,895,6 / 12 = 98\,241,30$ DA

Le tableau ci-dessous représente l'échéancier d'amortissement

Tableau N°1 : L'échéancier d'amortissement :

UM : DA

Année	Début de période	Annuité constante	Fin de période
2025	11 788 955 ,95	1178 895 ,60	10 610 060,35
2026	10 610 060,35	1178 895 ,60	9 431 164,15
2027	9 431 164,75	1178 895 ,60	8 252 269,15
2028	8 252 269,15	1178 895 ,60	7 073 373,55
2029	7 073 373,55	1178 895 ,60	5 894 477,95
2030	5 894 477,95	1178 895 ,60	4 715 582,35
2031	4 715 582,35	1178 895 ,60	3 536 686,75
2032	3 536 686,75	1 178 895 ,60	2 357 791,15
2033	2357 791,15	1178 895 ,60	1 178 895 ,60
2034	1 178 895,60	1 178 895,60	00

Source : établis par nos soins, à partir des données transmises par la DFC

2.1.4 La structure de financement du projet :

L'investissement envisagé peut être financé par les fonds propres de l'entreprise sans faire appel aux établissements de crédit, donc il s'agit d'un autofinancement à 100%.

2.1.5 Prévision de la consommation

La société CO.G. B Labelle n'envisage pas d'augmenter sa production

Tableau N°2 : Les prévisions de consommationUM : DA

Année	Consommation / Mois	Consommation / Année	Prix unitaire	Coût Mensuel	Coût annuel
2025	5712	68 544	200	1 142 400	13 708 800
2026	5712	68 544	200	1 142 400	13 708 800
2027	5712	68 544	200	1 142 400	13 708 800
2028	5712	68 544	200	1 142 400	13 708 800
2029	5712	68 544	200	1 142 400	13 708 800
2030	5712	68 544	200	1 142 400	13 708 800
2031	5712	68 544	200	1 142 400	13 708 800
2032	5712	68 544	200	1 142 400	13 708 800
2033	5712	68 544	200	1 142 400	13 708 800
2034	5712	68 544	200	1 142 400	13 708 800

Source : établis par nos soins, à partir des données transmises par la DFC

2.1.6 Le calcul des cash-flows du projet :

Les cash-flows du projet représentent l'ensemble des économies réalisés par rapport au prix de référence sur le marché qui évolue de 2% pour chaque année d'exploitation

Tableau N°3 : Estimation et évolution du prix de référence

UM : DA

Année	Production	Prix de référence	Chiffre d'affaire
2025	68 544	230	15 765 120
2026	68 544	240	16 450 560
2027	68 544	250	17 136 000
2028	68 544	260	17 821 440
2029	68 544	265	18 164 160
2030	68 544	270	18 506 880
2031	68 544	273	18 712 512
2032	68 544	280	19 192 320
2033	68 544	285	19 535 040
2034	68 544	290	19 877 760

Source : établis par nos soins à partir des données transmises par le service financier

Chapitre 03 Etude de cas au sein de l'entreprise CO.G. B Labelle

2.1.7 Estimation des cash flows du projet :

Tableau N° 4 : Les économies de charge Du projet

Année	Chiffre d'affaire	Prix d'achat	Dotation aux amortissements	Résultat brut de l'exercice	IBS 25%	Résultat net de l'exercice
2025	15 765 120	13 708 800	1 178 895,60	877 344,4	219 336,1	658 007,9
2026	16 450 560	13 708 800	1 178 895,60	1 562 784,4	390 696,1	1 172 088,3
2027	17 136 000	13 708 800	1 178 895,60	2 248 304,4	562 076,1	1 686 228,3
2028	17 821 440	13 708 800	1 178 895,60	2 933 744,4	733 436,1	2 200 308,3
2029	18 164 160	13 708 800	1 178 895,60	4 554 360	1 113 840	3 341 520
2030	18 506 880	13 708 800	1 178 895,60	3 619 184,4	904 796,1	2 714 388,3
2031	18 712 512	13 708 800	1 178 895,60	3 824 816,4	956 204,1	2 865 612,3
2032	19 192 320	13 708 800	1 178 895,60	4 304 624,4	1 076 156,1	3 228 468,3
2033	19 535 040	13 708 800	1 178 895,60	4 647 344,4	1 161 836,1	3 485 508,3
2034	19 877 760	13 708 800	1 178 895,60	4 990 064,4	1 247 516,1	3 742 548,3

Source : établis par nos soins, à partir des données transmises par la DFC

Tableau N°5 : Estimation des cash-flows du projet

Années	Economie d'impôt	Dotation aux amortissements	Cash-flows
2025	658 007,9	1 178 895,6	1 836 903,5
2026	1 172 088,3	1 178 895,6	2 350 983,9
2027	1 686 228,3	1 178 895,6	2 865 1223,9
2028	2 200 308,3	1 178 895,6	3 379 203,9
2029	3 341 520	1 178 895,6	4 520 415,6
2030	2 714 388,3	1 178 895,6	3 893 383,9
2031	2 865 612,3	1 178 895,6	4 044 507,9
2032	3 228 468,3	1 178 895,6	4 407 363,9
2033	3 485 508,3	1 178 895,6	4 664 403,9
2034	3 742 548,3	1 178 895,6	4 921 443,9

Source : établis par nos soins, données CO.G. B Labelle

Tableau N°6 : La variation de BFR

Désignation	CA prévisionnel	BFR (7%CA)	Variation BFR
2025	15 765 120	1 103 558.4	1 103 558.4
2026	16 450 560	1 151 539.2	47 980.8
2027	17 136 000	1 199 520	47 980.8
2028	17 821 440	1 247 500.8	47 980.8
2029	18 164 160	1 271 491.2	23 990.4
2030	18 506 880	1 295 481.6	23 990.4
2031	18 712 512	1 309 875.84	14 494.24
2032	19 192 320	1 343 462.4	33 486.65
2033	19 535 040	1 367 452.8	23 990.4
2034	19 877 760	1 391 443.2	23 990.4

Source : établi par nous-même en utilisant tableau n°4

2.1.8 L'estimation des cash-flows actualisés du projet

Le taux d'actualisation que nous réintégrons dans notre cas d'étude est le taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise qui est d'ordre de 7,5%, le calcul des cash-flows actualisés est retracé dans le tableau ci- dessous.

Tableau N°7 : Estimation des cash-flows actualisés

Emploi Ressource	CAF	V R	R BFR	Total des ressource	Investissement	Δ BFR	Total des emploi	Cash-flow
2024	/	/	/	/	-11 788 955.95	-1 103 558.4	12 892 514.35	12 892 514.35
2025	658 007,9	/	/	658 007,9	/	47 980.8	47 980.8	610 027.1
2026	1 172 088,3	/	/	1 172 088,3	/	47 980.8	47 980.8	1 124 107.5
2027	1 686 228,3	/	/	1 686 228,3	/	47 980.8	47 980.8	1 638 247.5
2028	2 200 308,3	/	/	2 200 308,3	/	23 990.4	23 990.4	2 176 317.9
2029	3 341 520	/	/	3 341 520	/	23 990.4	23 990.4	3 317 529.6
2030	2 714 388,3	/	/	2 714 388,3	/	14 494.24	14 494.24	2 699 994.6
2031	2 865 612,3	/	/	2 865 612,3	/	33 486.56	33 486.56	2 832 025.74
2032	3 228 468,3	/	/	3 228 468,3	/	23 990.4	23 990.4	3 204 477.9
2033	3 485 508,3	/	/	3 485 508,3	/	23 990.4	23 990.4	3 461 517.9
2034	3 742 548,3	/	1391443.2	5 133 991.5	/	/	/	5 133 991.5

Source : établi par nous-même en utilisant le tableau précédent

Tableau N°8 : estimation des cash-flows actualisés (la suite)

	Cash-flow	Coefficient	Cash-flow actualisée	Cumul des CF	Cumul des CFA
2024	12 892 514.35	/	/	/	/
2025	610 027.1	0.930	567 325.203	610 027.1	567 325.203
2026	1 124 107.5	0.865	930 849.595	1 734 134.6	1 498 174.798
2027	1 638 247.5	0.804	1 317 150.99	3 372 382.1	2 815 325.788
2028	2 176 317.9	0.748	1 627 885.789	5 548 700	4 443 211.577
2029	3 317 529.6	0.696	2 309 000.602	8 866 229.6	6 752 212.179
2030	2 699 994.6	0.647	1 746 896.156	11 566 224.2	8 499 108.335
2031	2 832 025.74	0.602	1 704 879.495	14 398 249.94	10 203 987.83
2032	3 204 477.9	0.560	1 794 507.624	17 602 727.84	11 998 495.45
2033	3 461 517.9	0.521	1 803 450.825	21 064 245.74	13 801 946.28
2034	5 133 991.5	0.485	2 489 985.877	26 198 237.24	16 291 932.16

Source : établi par nous-même en utilisant le tableau précédent

2.2 Application des critères d'évaluation du projet

Nous procédons à l'évaluation de la rentabilité de l'investissement entrepris par l'entreprise CO.G. B Labelle à travers l'utilisation des principaux critères financiers d'évaluation de la rentabilité de l'investissement précédemment présenté dans le deuxième chapitre.

2.2.1 Le calcul de la valeur actuelle nette (VAN)

La VAN est la différence entre les cash flows actualisés sur la durée sur la durée étudiée et le capital investi

Après avoir calculé le cumul des cash flows actualisés, nous allons passer au calcul de la VAN en appliquant la formule suivante :

$$VAN = I_0 + \frac{\sum_{t=1}^n CF_t}{(1+i)^t}$$

$$VAN = 26\,198\,237.24 - 12\,892\,514.35 = 13\,305\,722.89$$

VAN=13 305 722.89 DA

La valeur actuelle nette de ce projet est positive, Donc, le projet est rentable

Pour s'assurer la rentabilité du projet, d'autres critères d'évaluation peuvent être établis, notre choix porte sur les critères suivants : le taux de rentabilité interne, le délai de récupération et l'indice de profitabilité.

2.2.2 Le taux de rentabilité interne (TRI)

Le taux de rentabilité interne est le taux d'actualisation pour lequel la somme des flux dégagés par le projet est égale à la dépense d'investissement, le calcul de ce critère nécessite l'application de la formule suivante :

$$-I_0 + \frac{\sum_{t=1}^n CF_t}{(1+i)^t} = 0$$

Il s'agit de déterminer le taux de rentabilité interne, on fait alors des essais successifs. A savoir les résultats figurants dans le tableau ci-dessous

Taux	7.5%	10%	20%
VAN	13 305 722.89	1 246 681.156	-4 376 460.239

Source : établis par nos soins à partir du tableau N°7

Suite à des essais successifs, nous avons constaté que la VAN passe d'une valeur positive (10%) à une valeur négative (20%), ce qui prouve que la VAN s'est annulée (VAN=0) pour un taux compris entre 10% et 20%. Par interpolation linéaire, nous sommes parvenus au résultat suivant :

$$\begin{aligned} \text{TRI} &= \text{TRI}_{\text{inférieur}} + \Delta \text{TRI} * \left(\frac{\text{VAN}_{\text{inférieur}}}{\text{VAN}_{\text{inférieur}} + \text{VAN}_{\text{supérieur}}} \right) \% \\ &= 10\% + 10 * \left(\frac{4\,376\,460.239}{5\,623\,141.395} \right) \% = 10\% + 10(0.778) \% = 17.782\% \end{aligned}$$

TRI= 17.782%

Ce projet est acceptable tant que le taux d'actualisation retenu qui est de 7,5% est inférieur à 17.782%, ce qui signifie que le projet est rentable.

Donc, nous pouvons conclure que le projet est créateur de valeur.

2.2.3 Le délai de récupération actualisé (DRA)

C'est le temps au bout auquel le montant cumulé des cash flows actualisés est égal au montant du capital investi. En général, plus le délai de récupération actualisé est court, plus le projet est rentable.

Au bout de la sixième année, les cash flows générés arriveront à couvrir la totalité du capital investi (11 788 955 DA), Une interpolation permet de trouver le délai exact de DRA

Le délai de récupération actualisé est le temps nécessaire pour que le montant cumulé des cash-flows devient égal au capital investi, donc le DRA est donné par :

$$\text{DRA} = \text{Année de cumul inférieur} + \frac{\text{investissement initial} - \text{cumul inférieur}}{\text{cumul supérieur} - \text{cumul inférieur}}$$

$$\text{DRA} = 6 + \frac{12\,892\,514.35 - 11\,566\,224.2}{14\,398\,249.94 - 11\,566\,224.2}$$

$$\text{DRA} = 6 + 0.103$$

Calcul mois et jours $0.103 \times 12 = 1 + 0.236$

Ça signifie 1 mois et $(0.236 \times 30 = 7 \text{ jours})$

Donc, le capital investi sera récupéré dans 6 ans, 1 mois et 7 jours

2.2.4 L'indice de profitabilité (IP)

Pour renforcer la décision de mise en place du projet nous avons opté pour le calcul de l'indice de profitabilité. Ce critère sert à confirmer celui de la VAN, L'indice de profitabilité se calcul à base de cette formule :

$$\text{IP} = \frac{\sum_{i=1}^n \text{CF}_i (1+t)^{-n}}{I_0}$$

$$\text{IP} = \frac{26\,198\,237.24}{12\,892\,514.35} = 2.032$$

Le projet a dégagé un indice de profitabilité de 2,032 DA (supérieur à 1). C'est à dire que chaque dinar investi rapportera 2,032 DA, dont 1 DA va être remboursé et 1,032 DA représente le gain.

Donc, le projet est rentable et très favorable.

Après un calcul et une évaluation progressive de l'investissement à l'aide des méthodes d'actualisation sélectionnés, les résultats sont très efficaces. Le tableau ci-dessous récapitule tous les résultats trouvés :

Tableau N° 9 :Récapitulation des paramètres de choix de l'investissement

Désignation	Résultat
VAN	13 305 722.89
TRI	17.782%
DR	6 ans, 1mois et 7 jours
IP	2,032

Source : établi par nous-même

- La **VAN>0**, donc le projet est rentable, il correspond au surplus monétaire dégagé par le projet après avoir récupéré le capital initialement investi
- **TRI>17.782**, qui correspond à un taux maximum qui annule la VAN, auquel on peut récupérer les capitaux investis.
- **DRA= 6 ans,1mois et 7 jours** qui correspondent au taux au bout duquel le montant cumulé des cash-flows actualisés est égal au montant du capital investi.
- **IP=2,032**c'est à dire chaque dinar investi rapportera 2,032 DA, puisque l'indice de profitabilité est supérieur à 1 DA, alors le projet est acceptable

Conclusion :

Pendant le cas pratique du projet d'investissement « Installation de la centrale d'azote » au sein de l'entreprise CO.G. B Labelle, On a essayé d'appliquer les techniques d'évaluation pour un projet d'investissement, qui sont essentielles et indispensables pour l'entreprise. Après toutes les méthodes d'évaluation utilisée telles que (VAN, TRI, DRA et IP) ont donnés des résultats remarquablement positifs, ce qui indique que la société a pris la bonne décision. À partir de l'évaluation réalisée, on conclue que le projet d'investissement de CO.GB Labelle est rentable et économiquement profitable pour l'entreprise.

Conclusion générale

La politique relève de la stratégie générale de l'entreprise, elle est le garant du développement futur de l'entreprise. Toutes les décisions d'investissement conditionnent le futur. Il faut s'assurer que ces investissements sont évalués, qu'ils soient créateurs de valeur et que leur financement ne déséquilibre pas la structure financière de l'entreprise.

Notre travail comporte trois chapitres qu'on peut regrouper en deux parties essentielles. Un cadre théorique où des informations fondamentales sur les éléments relatifs au projet d'investissement qui ont été discutées, à savoir, la notion d'investissement, les différents types d'investissement, ainsi que les procédures et les méthodes de base utilisées pour une évaluation d'un projet d'investissement. En complétant le volet théorique de ce travail, on a effectué un stage pratique au sein de l'entreprise CO.G. B Labelle.

L'objectif principal de notre travail consistait à analyser financièrement le projet « Centrale d'Azote » dont CO.GB Labelle, est étudier sa rentabilité selon des critères fiables, afin de prendre décision de retenir ou rejeter ce projet.

En appliquant ces critères sur les éléments fournis par l'entreprise concernant le projet d'investissement « installation de la centrale d'azote », nous avons obtenus des résultats qui font apparaître une rentabilité intéressante. La valeur actuelle nette dégagée par ce projet s'élève à 16 976 113 DA, elle est très importante, elle atteste d'un projet rentable, et le taux de rentabilité interne est de 23,47%, il est largement supérieur au taux d'actualisation, ainsi l'indice de profitabilité est égal à 2,44 DA, il est supérieur à (1), ce qui représente l'enrichissement que connaîtra l'entreprise. Aussi la liquidité du projet est jugée acceptable puisque le délai de récupération est de 5 ans, 2 mois et 26 jours, il correspond à la norme fixée par l'entreprise par rapport à 10 ans d'exploitation.

Ces résultats servent à prendre une décision de retenir le projet, Mais, l'évaluateur doit rendre compte des différentes données relatives à l'investissement, avec les résultats d'application des critères d'évaluation, afin de procéder au choix de l'investissement le plus approprié à l'entreprise. Cependant, la décision finale, ne se limite pas aux résultats de l'évaluation financière, car il existe d'autres approches de choix d'investissement, dont le décideur peut s'en servir.

Finalement, le cas pratique que nous avons fait au sein de CO. G.B Labelle nous a offert l'occasion d'avoir une idée sur le domaine professionnel et d'accomplir nos acquis théoriques par une expérience dans le domaine pratique.

Bibliographie

Bibliographie

Bibliographie

• Ouvrages :

- Babusiaux, d. (1990). *décision d'investissement et calcul économique dans l'entreprise*. paris: édition Economica.
- BANCEL, f., & RICHARD, a. (2002). *les choix d'investissement*. Paris: édition ECONOMICA.
- BARREAU, J., & DELHAYE, J. (2003). *gestion financière* (éd. 12ème). paris: DUNOD.
- BOUGHABA, A. (2005). *analyse et évaluation de projet*. édition berti.
- CHRISSOS, J., & GILLET, R. (2008). *décision d'investissement* (éd. 2 ème). france: dareios.
- CONSO, p., & HEMICI, F. (s.d.).
- CYRIELLE, M. (2009). *procédure de choix d'investissement* (éd. 2ème). paris: édition DUNOD.
- DJEDDI, H., & CHALLIL, K. (2015). Etude d'un choix d'investissement et son financement dans la SPA CEVITAL de BEJAJA. *Mémoire de Master en Sciences de Gestion, Université de Bejaia*.
- HOUDAYER, R. (1999). *évaluation financière des projets* (éd. 2ème). paris.
- HUTIN, H. (2003). *toute la finance d'entreprise en pratique*. paris: édition d'organisation.
- HUTIN, H. (2004). *toute la finance d'entreprise* (éd. 3ème). france: édition d'organisation.
- JACQUES, L., & LEVY, J. (2012). *Mercator* (éd. 10ème). dunod.
- KOEHL, J. (2003). *le choix des investissements*. paris: édition dunod.
- LASARY. (2007). *évaluation et financement de projet*. édition distribution, Dar El Othmania.
- LAZARY. (2007). *évaluation et financement de projet*. alger: édition dar El Othmania.
- MANDOU, C. (2009). *procédures de choix d'investissement*. paris: édition Boeck.
- PILVERDIER-LATREYTE. (1999). *Finance d'entreprise* (éd. 7ème). paris: Economica.
- PILVERDIER-Latreyte. (2002). *Finance d'entreprise*. paris: édition Economica.
- REAN, D. (2012). *comprendre les comptes annuels et améliorer la situation financière de l'entreprise*. france: édition GERESO.
- REVIET, A. (2003). *gestion financier*. paris: ellipses.
- SADAOUI, k. (2003). *modèle de décision à court terme*. alger: édition BLED.
-

Bibliographie

- **Mémoires**

KAROU Arab ; MIMOUNE Sabrina, « évaluation et choix d'un projet d'investissement », mémoire de fin de cycle cas de SPA CEVITAL Bejaia, FE, 2022/2023

OUSSALAH Yasmina ; OUAKEZ Meriem, « évaluation, analyse et choix d'investissement », mémoire de fin de cycle cas de BMT Bejaia, FE, 2022/2023

AFELALAYE Toufik ; ALOUACHE Naoual, « évaluation et choix d'un projet d'investissement », mémoire fin de cycle cas de CO.G. B LA BELLE SPA, FE, 2015/2016

Table des matières

Remerciement

Dédicace

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Sommaire

Introduction générale 1

Chapitre 01 : Généralités et concepts de base sur les investissements

Introduction 3

Section 01 : Les concepts fondamentaux de l'investissement 3

1.1 Définition de l'investissement 3

1.1.1 Plan comptable 3

1.1.2 Plan Economique 4

1.1.3 Plan Financier 4

1.2 Les typologies des investissements : 4

1. 2.1 Selon leur nature 4

1.2.2 Selon leurs objectifs..... 4

1 .3 Les caractéristiques d'un projet d'investissement : 4

1.3.1 Le capital investi..... 4

1.3.2 La durée de vie du projet 5

1.3.3 Les recettes nettes (cash-flow) 5

1.3.4 La valeur résiduelle (VR) : 5

Section 02 : La décision d'investissement et les risques d'investissement..... 5

2.1La décision d'investissement..... 5

2.1.1 Définition..... 5

2.2 Les caractéristiques de la décision d'investissement :.....	6
2.2.1 Une décision stratégique.....	6
2.2.2 Une décision impliquant tous les services de l'entreprise.....	6
2.2.3 Une décision indispensable	6
2.2.4 Une décision qui modifie l'équilibre financier de l'entreprise.....	6
2.2.5 Une décision sous contrainte financière	6
2.4 Les étapes de la mise en œuvre d'un projet d'investissement.....	6
2.5 Définition du risque	7
Section 03 : Les sources de financement des investissements.....	7
3.1. Le financement par fonds propres :	7
3.2. Le financement par quasi-fonds propres :	7
3.3Le financement par endettement.....	8
Conclusion :	8
Chapitre 02 : Méthode et outils d'évaluation d'un projet d'investissement	
Introduction :	9
Section 1 : l'étude techno-économique.....	9
1.1Identification du projet	9
1.2 L'étude marketing et commerciale	9
1.3 Analyse technique du projet d'investissement	10
Section02 : évaluation d'un projet d'investissement	10
2.1 l'évaluation financière d'un projet d'investissement.....	10
2.1.1 Construction des échéanciers des flux de trésorerie.....	10
2.2 L'évaluation économique d'un projet d'investissement.....	12
2.2.1 les méthodes de l'évaluation économique :	12
Section 03 : critères d'évaluation d'un projet d'investissement	12

3.1 Les critères d'évaluation dans un avenir certain	12
3.1.1 Les critères fondés sur l'actualisation (méthode dynamique)	12
3.1.1.1 La valeur actuelle nette (VAN)	13
3.1.1.2 Le taux de rentabilité interne (TRI).....	13
3.1.1.3 L'indice de profitabilité (IP).....	13
3.1.1.4 Le délai de récupération actualisé (DRA)	14
3.2 les critères d'évaluations dans un avenir incertain	14
3.2.1 Critère de Laplace.....	14
3.2.2 critères de Savage	14
3.2.3 Critère de HURWITZ	14
3.2.4 critères de MAXIMAX (maximum des maximum)	14
3.2.5 critères de WALD (maximum des minimum).....	14
Conclusion :	15

Chapitre 03 : Etude de cas au sein de l'entreprise CO.G. B Labelle

Introduction :	16
Section01 : Présentation de l'organisme d'accueil LABELLE	16
1.1 Historique et évolution de la CO.G. B LABELLE dans le temps	16
1.2 La zone géographique de la CO.G.B LABELLE :	17
1.3 Structure et activité de CO.G.B LABELLE :	17
1.3.1 Les activités de l'entreprise :	17
1.3.2: Potentiel et moyens de production de CO.G. B LABELLE.....	18
1.3.3 La structure de la CO.G. BLABELLE	19
Section 02 : Evaluation d'un projet d'investissement	21
2.1 Les caractéristiques du projet	21
2.1.1 La durée de vie :	21

2.1.2 La dépense initiale(I0) :.....	21
2.1.3 L'échéancier d'amortissement :.....	22
2.1.4 La structure de financement du projet :.....	22
2.1.5 Prévision de la consommation.....	22
2.1.6 Le calcul des cash-flows du projet :	23
2.1.7 Estimation des cash flows du projet :	24
2.1.8 L'estimation des cash-flows actualisés du projet	25
2.2 Application des critères d'évaluation du projet.....	26
2.2.1 Le calcul de la valeur actuelle nette (VAN)	26
2.2.2 Le taux de rentabilité interne (TRI).....	27
Conclusion :.....	29
Conclusion générale.....	30
Bibliographie	
Annexes	

Annexes

ANNEXES

Contact en Algérie

ATLAS COPCO Algérie s.p.a.
Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119
Zeralda - Alger, ALGERIE
Téléphone +213 23 32 06 34 to 38
Fax +213 23 32 06 41 or 42

Client

COGB LA BELLE SPA

Route des Auras BP 406
BEJAIA
ALGERIE

Conditions de livraison :

Bateau à partir de port européen

Conditions de Paiement :

Remise documentaire, payable à vue

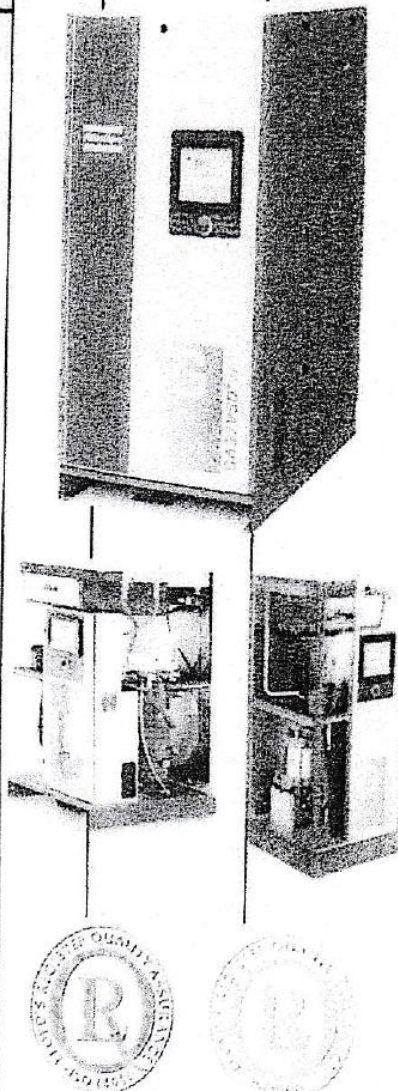
Prix et Conditions Variables :

01 mois

Délai de Livraison :

12 à 14 semaines départ usine Anvers à la confirmation de la commande

IL	Désignation	Quantité	Prix Unit. Net HT en EUROS	Prix Total Net HT en EUROS
1	CENTRALE D'AZOTE COMPLETE MONTEE SUR SKID All In One Nitrogen Skid : 30 Nm³/h jusqu'à 300 BARS	1	95 000,00	95 000,00
1.1	Equipé de : Compresseur Stationnaire à vis lubrifiées mono-étage, avec sècheur d'Air par réfrigération Intégrerérefroidi Par Air avec entraînement à vitesse variable Type : GA 11VSD+ Full Feature Workplace Jusqu'à 50% d'économie d'énergie Température ambiante de service: 0 à +46°C Caractéristiques principales : les performances sont calculées selon ISO1217 édition 4 annexe E Pression de service maxi : 12,5 Bar Débit d'air libre à la sortie du compresseur à : 4 bar 26,3- 118,4 m³/h 7 bar 26,3- 117 m³/h 9,5 bar 25,2 - 97,9 m³/h 12,5 bar 27,4 - 84,6 m³/h Volumes sonores : 67 dB(A) à vitesse maximale Entraînement direct sans engrenage Equipé de :	1		
1.1.1	Moteur électrique : Atlas Copco à aimant permanent (IPM) Puissance moteur : 11kW vitesse moteur: 0 à 7400 tr/min Alimentation : 400 V / 50 Hz (3 ph) Isolation: Classe H Protection: IP66 Rendement moteur : IE4 Démarrage Progressif Refroidi par huile			
1.1.2	Variateur de fréquences type YASKAWA Variateur dédié aux moteurs à aimants permanents (IPM).			
1.1.3	Module de contrôle électronique : ELEKTRONIKON® GRAPHIC Type MK 5 Des algorithmes intelligents intégrés permettent de réduire la pression du réseau et la consommation d'énergie. Alarmes, planification de la maintenance et visualisation de l'état de la machine en temps réel. Affichage graphique des paramètres clés (jour, semaine, mois) disponible en 32 langues Visualisation de ces paramètres sur un écran via une simple connexion Ethernet Optimisation du temps de marche à vide (fonction DSS) Surveillance possible depuis votre téléphone mobile via wifi Sauvegarde de l'historique des défaut avec enregistrement de l'état de la machine au moment du défaut (heures de marche, entrées/sorties logique et digital, date du défaut...)			
1.1.4	Dispositif de sécurité			
1.1.4.1	Sécurité haute température air/huile: par le module ELEKTRONIKON®			
1.1.4.2	Relais de surcharge moteur principale et ventilateur			
1.1.4.3	Vanne minimum pression: deux fonctions 1- assure une pression minimal de 4 bar 2- un clapet anti-retour contre le retour d'air/condensats			
1.1.4.4	Soupape de sécurité			
1.1.5	Ventilateur innovant Utilise les toutes dernières technologies. Conforme à la directive ERP2015 en matière d'efficacité. Faibles niveaux sonores			



ANNEXES

Contact en Algérie ATLAS COPCO Algérie s.p.a. Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 Zeralda - Alger, ALGERIE Téléphone (021) 33.08.47/48/49. Fax (021) 33.08.51/52.		Client COGB LA BELLE SPA Route des Aures BP 406 BEJAIA ALGERIE		
RL	Désignation	Quantité	Prix Unit. Net HT en EUROS	Prix Total Net HT en EUROS
1.1.6	Refroidisseur final			
1.1.7	Séparateur d'eau et purgeur électronique volumétrique Assure l'élimination des condensats en continu Vanne de by-pass manuelle intégrée pour une élimination efficace des condensats en cas de coupure de courant			
1.1.8	Capot insonorisant			
1.1.9	Séparateur d'huile à haute efficacité (03 étages de séparation) teneur résiduelle en lubrifiant dans l'air comprimé 3ppm			
1.1.10	Réservoir Air/Huile optimale conforme aux normes CE avec indicateur de niveau d'huile, vanne de vidange, soupape de sécurité et vanne de décharge			
1.1.11	Sécheur d'air par Réfrigération Point de rosée sous pression : +3°C Perte de charge : 0,18 Bars Gaz réfrigérant type : R134a			
1.2	Filter à haute efficacité 2 en 1 soit a particule et deshaleur Type UD140+	1		
1.4	Filter QD795 : filtre a charbon actif haute efficacité pour rétention des vapeur d'huile et les odeur d'hydrocarbure (jusqu'à 40°C)	1		
1.5	Réservoir vertical de stockage d'air comprimé et Azote Type LV1016 Capacité: 1000 l Pression de service maximale: 16 Bar. Pression d'épreuve: 21 Bar. Avec soupape de sécurité, manomètre, purgeur manuel peinture int et ext galvanisée. Certifié: CE	2		
1.6	Générateur d'azote Type NGP50+ Caractéristiques calculé selon ISO1217 Pureté d'azote: 99,5% (peut atteindre 99,999% de pureté) Pression azote : 7 Bar Débit d'azote : 48,8 Nm³/h (à 35°C), Alimentation : 230 V (1ph) Point de rosé peut atteindre - 40°C <u>Equipé de</u>			
1.6.1	Module de contrôle MK5 Ecran couleur haute résolution de 3,5 pouces avec pictogrammes clairs et 4 voyants DEL d'entretien. Deux paramètres analogiques (pureté et pression), avec possibilité d'ajouter d'autres composants analogiques. Fiabilité accrue : nouvelle interface utilisateur multilingue et conviviale, avec clavier résistant. Indication graphique du plan de maintenance. Paramètres protégés par mot de passe Affichage graphique des journaux pour les paramètres analogiques Représentation graphique du processus avec indication du cycle de soupape graphique et pression, et valeurs de consommation. Fonctions de contrôle à distance et de connectivité			
1.6.2	Nature et le volume de l'adsorbant : Des tamis moléculaires de carbone fabriqués à partir de charbon de bois. Volume total: 1500L. Caractéristiques des colonne d'adsorption : Acier en carbon sous pression, Volume : 2 X800 L, pression de conception 11 Bars, pression de service : 10 Bars			
1.6.3	Durée de vie moyenne de l'adsorbant : Infinie durée de vie à condition que la qualité de l'air d'admission (classe 1-4-1 selon la norme ISO8573-1: 2010) est garantie et maintenance est prévue en temps utile.			
1.6.4	Analyseur d'oxygène: Ntron Microx zircon : très fiable et stable sur une durée de vie de 5 ans (= avantage sur cellules électrochimiques qui doit être remplacé chaque année * Ntron Microx Zirconia sensor --> very reliable and stable over a lifetime of 5 years * Capteur et analyseur sont calibrés comme une paire contre les gaz d'étalonnage. Le certificat fait partie de la documentation qui sera fournie avec l'appareil.			
1.6.6	Mode de calibration : Calibration possible et indiqué dans le mode d'emploi en appliquant gaz d'étalonnage de la bouteille			
1.7	Réservoir vertical de Tompon d'Azote Type LV516 Capacité: 500 l Pression de service maximale: 16 Bar. Pression d'épreuve: 21 Bar. Avec soupape de sécurité, manomètre, purgeur manuel peinture int et ext galvanisée. Certifié: CE	1		

ANNEXES

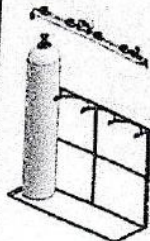
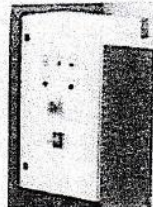
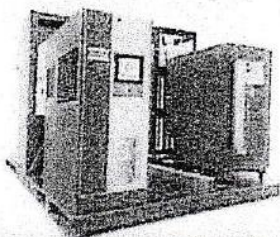
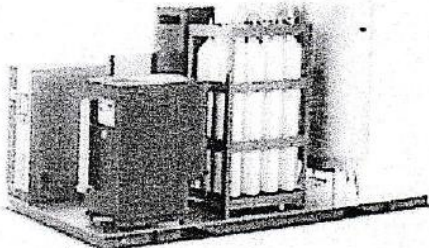
Contact en ALGERIE

ATLAS COPCO Algérie s.p.a.
Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119
Zeralda - Alger, ALGERIE
Téléphone (021) 33.08.47/48/49.
Fax (021) 33.08.51/52.

Cliant

COGB LA BELLE SPA

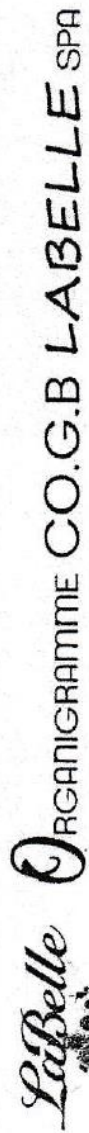
Route des Aures BP 406
BEJAIA
ALGERIE

ALGERIE				
It.	Désignation	Quantité	Prix Unit. Net HT en EUROS	Prix Total Net HT en EUROS
1.8	Booster d'Azote haute efficacité Type LB Atlas Copco Pression de service Maximale : 300 Bars Puissance de moteur 15Hp	1		
1.9	Tout accessoires necessaire pour une centrale prete a l'emploi et fonctionnement			
1.9.1	Pipe et connexion complete entre tous les equipementssur skid			
1.9.2	Armoire électrique centrale connectée a toutes les armoires des équipements			
1.9.3	Système de remplissage avec 12 (4 x 3) bouteilles de 50 litres			
1.9.4	12 bouteilles de capacité 50 litres ou 12 M3 a 300 Bars (pression de service Maximale : 300 Bars			
1.9.5	système de fixation de bouteille (jusqu'à 12 bouteilles 4 x3)			
				
2	Prestations: Mise en route des équipements Formation du personnel local (maintenance et conduite)		Incluse	
TOTAL FOB PORT EUROPEEN EN EUROS				95 000,00 €
REMISE EXCEPTIONNELLE				9 500,00 €
TOTAL HORS TAXES EN EURO APRES REMISE				85 500,00 €
FRET				2 500,00 €
TOTAL CFR PORT ALGERIENS EN EUROS				88 000,00 €
Origine : CE		Cette offre est véritable & Sincère		Approved on : By :
Garantie : 12 mois à partir de la date de mise en route par nos services ou 15 mois après la date de connaissance				

Libérer vos paiements à l'ordre de : ATLAS COPCO AIRPOWER N.V.

FORTIS BANK 220-0004229-94

ANNEXES



Résumé

Ce mémoire a pour objectif de traiter l'évaluation d'un projet d'investissement pour une entreprise, et vise à comprendre la prise de décision d'investir dans le cas de l'entreprise CO.G. B Labelle. Avant de choisir un projet d'investissement, l'entreprise CO.G. B doit évaluer la rentabilité de projet.

L'évaluation d'un projet envisagé par l'entreprise CO.G. B Labelle se base sur une étude techno-économique et sur une évaluation financière qui sert à l'estimation de la rentabilité du projet et sur une évaluation financière qui sert à l'estimation de la rentabilité du projet

Celle-ci est confirmée par le calcul des critères usuels de rentabilité dans un avenir certain ; VAN, TRI, DRA et IP.

Le lancement d'un projet d'investissement nécessite une étude détaillée par l'entreprise en prenant en compte tous les risques liés au projet.

Mots clés : investissement, rentabilité, projet, évaluation, financement, viabilité.

Abstract:

This thesis deals with the evaluation of an Investment project for a company, and aims to understand the decision making to invest in the case of the company CO.G. B Labelle.

Before choosing an Investment project, the CO.G. B Labelle company must evaluate the project profitability.

The evaluation of a project envisaged by the CO.G. B company is based on a technical - economic study and on a financial evaluation which serves to estimate the profitability of the project. This is confirmed by the calculation of the usual profitability criteria in a certain futur : VAN, TRI, DRA, and IP.

The launch of an Investment project requires a detailed study by the company taking into account all the risks related to the project.

Keywords: investments, profitability, project, evaluation, financing, viability.

ملخص:

تهدف هذه الرسالة الى تناول تقييم مشروع استثماري لشركة، و هدفها فهم عملية اتخاذ القرار للاستثمار في حالة شركة LABELLE CO.G. B ، قبل اختيار المشروع الاستثماري يجب على الشركة تقييم ربحية المشروع

يعتمد تقييم المشروع الذي تخطط له شركة LABELLE CO.G. B على دراسة تقنية اقتصادية وتقييم مالي يهدف الى تقدير ربحية المشروع

يتم تأكيد ذلك من خلال حساب معايير الربحية المعتادة في مستقبل معين VAN، TRI، DRA،

ان إطلاق أي مشروع استثماري يتطلب دراسة مفصلة من قبل الشركة وتأخذ في الاعتبار كافة المخاطر المرتبطة بالمشروع

الكلمات المفتاحية: الاستثمارات، الربحية، مشروع، تقدير، تمويل، الجدوى